

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS **F**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP18/EXEC2-Rev.1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante et unième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 2-6 juillet 2018

RAPPORT DE LA SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION DU

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Siège de la FAO, Rome (Italie), 26-29 juin 2018

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la soixante-quinzième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius page 1

	<i>Paragraphe(s)</i>
Introduction	1
Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	3
Questions découlant de réunions du Codex (point 2 de l'ordre du jour)	4
Examen critique (point 3 de l'ordre du jour)	6
État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 (point 4 de l'ordre du jour)	44
État d'avancement de la mise en œuvre du Plan de travail du Codex en matière de communication pour 2017-2019 (point 5 de l'ordre du jour)	47
Examen régulier de la gestion des travaux du Codex – Rapport 2017-2018 (point 6 de l'ordre du jour)	48
Examen régulier de la gestion des travaux du Codex – Rapport 2018-2019 (point 7 de l'ordre du jour)	49
Projet de Plan stratégique du Codex pour 2020-2025 (point 8 de l'ordre du jour)	50
Comités travaillant par correspondance et projet pilote relatif à la création d'un Comité chargé de l'avancement de l'élaboration des normes (point 9 de l'ordre du jour)	55
Questions financières et budgétaires relevant du Codex – Rapport 2016-2017 et Rapport intérimaire 2018-2019 (point 10.1 de l'ordre du jour)	56
Questions financières et budgétaires relevant du Codex – proposition pour 2020-2021 (point 10.2 de l'ordre du jour)	57
Appui scientifique de la FAO et de l'OMS au Codex – activités, questions financières et budgétaires (point 11 de l'ordre du jour)	58
Questions émanant de la FAO et de l'OMS (point 12 de l'ordre du jour)	59
Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex présentées par des organisations internationales non gouvernementales (point 13 de l'ordre du jour)	60
Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)	61

ANNEXES

	Pages
Annexe I: Liste des participants	10-16

INTRODUCTION

1. Le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius s'est réuni pour sa soixante-quinzième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome (Italie), du 26 au 29 juin 2018. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. M. Guilherme da Costa Junior (Brésil), Président de la Commission, a ouvert la session. M^{me} Renata Clarke, responsable de l'Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments de la FAO, et M. Kazuaki Miyagishima, Directeur du Département Sécurité sanitaire des aliments et zoonoses de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont souhaité la bienvenue aux participants au nom des organisations mères.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)¹

3. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième session, en y ajoutant, au titre du point 14, «Questions diverses», les thèmes suivants:
 - i. Rôle du Comité exécutif (CRD3) (proposé par le Président);
 - ii. Perturbateurs endocriniens dans les aliments (CRD4) (proposé par le Coordonnateur pour l'Asie);
 - iii. Échange de vues concernant l'examen critique et observations des présidents – comment y donner suite au mieux (proposé par le membre représentant la région Europe); et
 - iv. Report des réunions des comités régionaux FAO/OMS de coordination (proposé par le Coordonnateur pour la région Amérique latine et Caraïbes).

QUESTIONS DÉCOULANT DE RÉUNIONS DU CODEX (point 2 de l'ordre du jour)²

4. Le Comité exécutif a noté que plusieurs questions étaient présentées pour information uniquement et que d'autres seraient examinées au titre du point pertinent de l'ordre du jour, essentiellement le point 3 – «Examen critique».

Travaux relatifs aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: l'aquaculture biologique

Conclusion

5. Le Comité exécutif a réitéré sa recommandation d'interrompre ces travaux et a noté que la Commission du Codex Alimentarius (la Commission) pourrait envisager des travaux dans ce domaine à l'avenir en cas d'intérêt suffisant des Membres et si une proposition de nouveau travail était présentée.

EXAMEN CRITIQUE (point 3 de l'ordre du jour)³

6. Le Comité exécutif a recommandé à la Commission:
 - i. d'examiner en vue de leur adoption tous les textes tels que proposés par les comités respectifs et de prendre note de ceux pour lesquels il a formulé des observations et des recommandations particulières, ci-après;
 - ii. d'approuver les reports de délais quand une demande est faite en ce sens et, si aucun délai n'a été fixé, de demander au comité concerné d'en donner un;
 - iii. de noter que les travaux des comités progressaient conformément à leurs calendriers respectifs, à l'exception de ceux énumérés ci-après, pour lesquels il a formulé des observations et des recommandations particulières; et
 - iv. d'examiner en vue de leur approbation tous les points proposés comme nouveaux travaux et de prendre note des observations et recommandations formulées plus loin.

¹ CX/EXEC 18/75/1; CRD3 (élaboré par le président et les vice-présidents de la Commission); CRD4 (Observations de l'Inde).

² CX/CAC 18/41/11; CX/CAC 18/41/11 Add. 1; CX/CAC 18/41/11 Add. 2; CX/CAC 18/41/11 Add. 3.

³ CX/EXEC 18/75/2; CX/EXEC 18/75/2 Add. 1; CRD2 (Observations des pays suivants: Brésil, Bolivie, Chili, Costa Rica, Colombie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Trinité-et-Tobago).

Comité sur les fruits et légumes frais

7. Le Comité exécutif:
- i. a recommandé au Comité sur les fruits et légumes frais de réfléchir à la façon de gérer le plus efficacement possible ses travaux, par exemple en prenant des initiatives pour arriver à un consensus sur les questions non résolues, et en classant par ordre de priorité les propositions de nouveaux travaux, en tenant compte des actuelles normes et pratiques commerciales en matière de qualité et des incidences sur le commerce international afin d'éclairer la mise au point des normes; et
 - ii. a noté que les dispositions concernant la pourriture pour la catégorie «extra» étaient facultatives et, selon la nature de la production, pouvaient ne pas être applicables ou nécessaires.

Comité sur l'hygiène alimentaire*Directives sur la gestion des crises et flambées d'origine alimentaire et (micro)biologique*

8. Le représentant de l'OMS a dit déplorer que le Comité sur l'hygiène alimentaire aurait pu attendre que cette nouvelle activité soit approuvée officiellement avant de créer un groupe de travail électronique pour diffuser un avant-projet étant donné qu'il se réunissait une fois par an, et a estimé qu'il faudrait évaluer avec soin la valeur ajoutée d'un nouveau texte Codex compte tenu des différentes directives de la FAO et de l'OMS qui existent dans ce domaine, alors qu'une approche sur mesure tenant compte des différentes situations nationales pourrait mieux convenir que l'élaboration de directives Codex applicables dans tous les cas.
9. Des membres ont également noté que des indications analogues à celles que le Comité sur l'hygiène alimentaire élaborerait pourraient être utiles dans le contexte de la contamination chimique des aliments, qui ne relève pas du mandat du Comité et éventuellement aussi pour d'autres comités du Codex, comme le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF) et le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS).
10. Le Secrétariat du Codex a noté que le groupe de travail électronique avait commencé ses travaux étant entendu que ce nouveau travail devait encore être approuvé par la Commission; et il a confirmé que cette approche était devenue la pratique courante afin d'assurer l'élaboration des normes en temps utile.

Conclusion

11. Le Comité exécutif a pris note de la nature transversale de la proposition de nouveau travail; il a demandé au Secrétariat du Codex d'informer les autres comités compétents du Codex et de leur demander de réfléchir à la nécessité de directives similaires pour des crises ou incidents concernant la sécurité sanitaire des aliments qui surviendraient dans leurs domaines de travail respectifs; il a indiqué qu'il étudierait, en fonction des réactions de ces comités, s'il serait nécessaire d'aborder cette question de façon plus intégrée; et il a souligné que ce processus ne devait pas empêcher le Comité sur l'hygiène alimentaire d'avancer sur les nouveaux travaux.

Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime*Révision de la Norme pour les préparations de suite (CODEX STAN 156-1987)*

12. Les membres ont examiné la recommandation émanant du Secrétariat du Codex selon laquelle les références aux documents de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé devraient être traitées dans le projet de texte du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime sur les préparations de suite.
13. Le représentant de la FAO a fait remarquer que les textes de la FAO et de l'OMS avaient des objectifs fondamentalement différents des normes du Codex. Le représentant de l'OMS a déclaré que l'un des objectifs des textes de l'OMS était la protection des consommateurs, tout comme le Codex.

Conclusion

14. Concernant les références faites aux documents de l'OMS ou de l'Assemblée mondiale de la Santé dans le projet de texte du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime sur les préparations de suite, le Comité exécutif a formulé l'avis suivant en vue d'aider le Comité à avancer:
- a. les références devraient être examinées au cas par cas;
 - b. les références peuvent exposer le contexte et donner des informations supplémentaires pour aider les membres à comprendre et à utiliser les normes;
 - c. le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime devrait envisager d'intégrer les concepts et les informations techniques directement dans le texte de la norme plutôt que de renvoyer à des sources extérieures au Codex; et

- d. les références doivent être pertinentes pour le champ d'application de la norme elle-même, relever du mandat du Codex, avoir un fondement scientifique et avoir été élaborées dans le cadre d'un processus transparent.
15. Le Comité exécutif a noté que l'avis ci-dessus n'empêchait pas le Comité de formuler des demandes spécifiques d'avis au Comité exécutif à sa prochaine session, le cas échéant.
16. Le Comité exécutif a également dit compter que le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime continuerait, à sa prochaine session, à compléter les autres éléments de la *Norme pour les préparations de suite*, y compris le champ d'application, les définitions et l'étiquetage.
17. Rappelant que des questions similaires concernant les références s'étaient posées dans un certain nombre de comités du Codex, le Comité exécutif a noté qu'il pourrait se pencher davantage sur l'utilité éventuelle d'un avis général en la matière à l'intention des comités.
18. Le Comité exécutif est convenu en outre d'incorporer le texte ci-après concernant la prise en considération des politiques de la FAO et de l'OMS dans le plan stratégique du Codex à venir (au paragraphe 4.2):
- «Dans le cadre de ses travaux, la Commission tient compte, s'il y a lieu, des politiques, stratégies et directives pertinentes de la FAO et de l'OMS, dans la logique de l'accomplissement de son mandat primordial, qui est de protéger la santé des consommateurs et de garantir la mise en œuvre de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires en élaborant des normes internationales relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments.»
19. Par ailleurs, le Comité exécutif:
- a demandé que le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime envisage de mettre en place un mécanisme d'établissement des priorités pour mieux gérer ses travaux; et
 - a remercié la FAO et l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques par l'intermédiaire des Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition, ainsi que les donateurs pour leur soutien financier.

Comité sur les contaminants dans les aliments

Avant-projet de limites maximales pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer et plans d'échantillonnage associés

20. Le Comité exécutif a noté que le Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCCF) était convenu, à sa douzième session, de maintenir la LM pour les aflatoxines présentes dans les arachides prêtes à consommer (10 µg/kg) à l'étape 4 afin d'assurer la mise en œuvre du *Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des arachides par les aflatoxines (CXC 55-2004)* et que le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) lancerait un appel à communication de données à l'issue d'une période de trois ans en vue de collecter des données qui feraient l'objet d'un examen plus approfondi par le CCCC.
21. Les membres ont exprimé des points de vue divergents quant au délai qui devait être laissé pour la collecte de données. Il a été mis en évidence que le Code d'usages était en vigueur depuis 2004 et que les données produites permettraient d'appuyer la proposition d'établir la LM à 10 µg/kg.
22. Un membre a également déclaré que l'identification des besoins des pays en développement en matière d'établissement de normes était incluse dans l'examen critique et qu'il fallait établir rapidement la LM pour les aflatoxines présentes dans les arachides, afin de répondre aux besoins des pays en développement et de les aider à résoudre les problèmes relatifs au commerce de cette denrée.

Conclusion

23. Le Comité exécutif a pris note des préoccupations exprimées et a recommandé au Comité sur les contaminants dans les aliments d'accélérer le processus afin de finir de définir les limites maximales et de parachever le plan d'échantillonnage correspondant.

Comité sur les additifs alimentaires

Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale sur les additifs alimentaires (NGAA) (pour adoption)

24. La question de l'inclusion du *rébaudioside A* de donneurs de gènes multiples exprimé en *Yarrowia lipolytica* (SIN 960b(i)) a été soulevée, ainsi que celle de savoir si les bonnes procédures avaient été suivies en ce qui concerne l'inclusion de différents additifs alimentaires sous la même rubrique dans la Norme générale sur les additifs alimentaires, car il n'y avait pas eu de débat sur la gestion des risques au sein du Comité. Il a été confirmé que le Comité avait suivi le Manuel de procédure.

25. Le Secrétariat a informé le Comité exécutif qu'il était nécessaire de corriger une omission involontaire apparue comme suit: lors de l'harmonisation des dispositions relatives aux additifs alimentaires de la *Norme pour la sauce de poisson* (CXS 302-2011) avec la NGAA, la note XS302 «À l'exclusion des produits se conformant à la *Norme pour la sauce de poisson*» avait été introduite dans la disposition pour les saccharoglycérides (INS 474) dans la catégorie d'aliments 12.6 «Sauces et produits apparentés»; toutefois, lors de débats ultérieurs sur la NGAA, cette disposition pour les saccharoglycérides (INS 474) a été supprimée dans la catégorie 12.6 mais maintenue dans la catégorie 12.6.4 «Sauce de poisson», ce qui a donné lieu à l'omission involontaire de la note dans la NGAA sous la catégorie d'aliments 12.6.4 pour INS 474 et le groupe d'additifs alimentaires qui y est associé (INS 473 et INS 473a). Par souci de cohérence, le Secrétariat a proposé de corriger cette omission comme il se doit.

Conclusion

26. Le Comité exécutif:
- i. a recommandé que la Commission, à sa quarante et unième session, apporte les corrections proposées par le Secrétariat du Codex, à savoir insérer la note XS302 associée aux dispositions pour INS 473, INS 473a et INS 474 dans la catégorie d'aliments 12.6.4; et
 - ii. a recommandé que le Comité sur les additifs alimentaires clarifie la procédure opérationnelle à suivre pour l'ajout ou le retrait de différents additifs alimentaires sous la même rubrique si la question devait se poser.

Comité sur les résidus de pesticides

Coordination avec le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments chargé de la définition des tissus animaux

27. Le Comité exécutif a recommandé que le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de pesticides chargé de la révision de la classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXM 4-1989), en plus du mandat qui lui a été confié, travaille en étroite collaboration avec le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments à la définition des tissus animaux afin d'établir une définition harmonisée qui facilitera l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) pour les pesticides et les médicaments vétérinaires⁴.

Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

Coordination avec le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de pesticides chargé de la révision de la classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (4-1989)

28. Le Comité exécutif a recommandé que le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments chargé de la définition des tissus animaux travaille en étroite collaboration avec le groupe de travail électronique du Comité sur les résidus de pesticides chargé de la révision de la classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXM 4-1989) en vue d'élaborer une définition harmonisée qui facilitera la fixation de LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires.

Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

29. On s'est également demandé si les modifications apportées au Manuel de procédure du Codex devaient être transmises au Comité sur les principes généraux, pour que celui-ci les approuve, avant leur adoption par la Commission du Codex Alimentarius. Le Secrétariat du Codex a confirmé que ce n'était pas nécessaire.

Avant-projet de LMR pour le chlorhydrate de zilpatérol (gras, rognons, foie et muscle de bovins)

30. Le Comité exécutif a pris note des préoccupations concernant la décision du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, prise à sa vingt-quatrième session, de ne pas faire avancer l'avant-projet de LMR pour le chlorhydrate de zilpatérol malgré le consensus atteint au sein de ce comité sur la validité de l'évaluation du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et malgré les éléments scientifiques à l'appui. Des doutes ont été émis quant à la pertinence de considérations sortant du champ de compétence du Codex.

⁴ Les recommandations formulées conjointement par le Comité sur les résidus de pesticides et le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments sont conformes à la recommandation exprimée par le Comité exécutif à sa soixante-treizième session d'encourager ces deux comités à collaborer étroitement sur des questions transversales ayant trait à des composés à double usage et à envisager des manières novatrices de favoriser la collaboration (REP17/EXEC2, paragraphe 19).

31. En réponse à une demande sur la question de savoir si les procédures pertinentes du Codex avaient été suivies, un représentant du Bureau juridique de la FAO a présenté l'avis juridique commun de la FAO et de l'OMS ci-après:

Il a été posé la question de savoir s'il était correct, sur le plan de la procédure, de maintenir une proposition de norme à l'étape 4 des Procédures d'élaboration des normes Codex et textes apparentés en l'absence de consensus sur le fait de faire avancer la norme à l'étape 5. Le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments a pris une décision de ce type à sa vingt-quatrième session, la dernière en date, en avril 2018.

Cette question a suscité la controverse, comme le montrent les réserves qui ont été incluses dans le rapport de la session. Les auteurs de ces réserves remettaient en question le maintien du projet de norme à l'étape 4 dans la mesure où les membres qui s'opposaient à la norme ne contestaient pas, en fait, l'analyse scientifique, qui confirmait qu'une certaine limite maximale de résidus (LMR) de zilpatérol ne constituerait pas un risque pour la santé humaine. Au lieu de cela, l'absence de consensus au sein du comité à ce stade s'expliquait par des facteurs autres que des facteurs scientifiques, relevant du mandat du Codex Alimentarius.

Comme cela a souvent été dit, les deux valeurs essentielles du Codex Alimentarius sont la science et le consensus⁵, deux valeurs qui trouvent à s'exprimer dans le Manuel de procédure du Codex. Les normes sont adoptées sur la base d'évaluations scientifiques des risques, et l'on a recours au vote seulement après avoir déployé tous les efforts pour arriver à un consensus.

Dans un tel cadre, les présidents de la Commission du Codex et de ses organes subsidiaires doivent nécessairement disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour trouver des moyens d'arriver au consensus. Comme cela est admis dans les lignes directrices destinées aux présidents, «[u]ne grande part de responsabilité pour faciliter la réalisation du consensus repose dans les mains des Présidents.» À cette fin, les présidents sont encouragés, entre autres choses, à garantir «que les questions n'avancent pas d'étapes en étapes, tant que toutes les préoccupations pertinentes ne sont pas prises en considération et que des compromis appropriés ne sont pas élaborés⁶». Cette marge de manœuvre devrait exister à tous les niveaux du processus d'élaboration des normes, jusqu'à ce que l'on considère que tous les efforts ont été faits pour arriver au consensus et que l'on puisse recourir au vote, en dernier ressort.

On notera en outre que les présidents de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires assument leurs fonctions à tout moment sous l'autorité de l'organe qu'ils président. En l'espèce, la voie à suivre proposée par le président a été acceptée par le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, même si un certain nombre de réserves ont été enregistrées.

Compte tenu de ces circonstances, il n'y a aucune raison de laisser entendre que les décisions prises au sein du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments auraient violé une quelconque règle du Codex.

32. Le représentant du Bureau juridique a encore fait la déclaration suivante:

Ce qui précède n'exclut pas que la Commission du Codex Alimentarius clarifie davantage le rôle de la science et la mesure dans laquelle d'autres facteurs sont pris en considération. Dans ce contexte, il est important de noter que dans les Déclarations de principes concernant le rôle de la science dans la prise de décisions du Codex et les autres facteurs à prendre en considération, la procédure d'acceptation est vue comme un mécanisme permettant de régler les dilemmes qui se posent de temps à autre concernant d'autres points, tout en évitant de bloquer l'adoption des normes. Cela étant, la procédure d'acceptation a été abolie en 2005, essentiellement en raison de l'apparition des accords commerciaux internationaux, qui ont modifié la nature d'origine et le statut des normes Codex. Cette évolution semblerait justifier le réexamen des Déclarations de principes de façon à clarifier dans quelle mesure

⁵ Voir, par exemple, l'article XII 2) du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius; Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex ou de groupes intergouvernementaux spéciaux, *Manuel de procédure du Codex*, 26^e édition, pp. 118 à 122; Mesures destinées à faciliter le consensus, *Manuel de procédure du Codex*, 26^e édition, p. 276.

⁶ Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex ou de groupes intergouvernementaux spéciaux, *ibid.*, p. 120 et p. 121, point e).

les «autres facteurs légitimes entrant en ligne de compte dans la protection de la santé et les pratiques commerciales loyales⁷» peuvent être pris en considération dans l'adoption des normes Codex.

Dans le cadre de ce réexamen, on pourrait tenir compte des facteurs suivants, sans que cette liste soit limitative: la nécessité d'un processus efficace d'adoption des normes; la nature scientifique de l'élaboration des normes dans le Codex, le rôle de l'évaluation scientifique des risques contre la gestion des risques; le rôle du vote dans un processus efficace d'élaboration des normes et la formulation d'idées sur la façon de surmonter les blocages qui apparaissent parfois. La Commission pourrait être invitée à renvoyer ces questions à un organe compétent, pour débat et examen, compte tenu des mandats des comités subsidiaires du Codex.

33. Le Comité exécutif a pris note de l'avis juridique selon lequel, en cherchant le consensus, le président du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments avait agi dans les limites de sa compétence.
34. Les membres ont dit regretter que l'avis juridique n'ait pas été diffusé au préalable et qu'ils aient ainsi eu aussi peu de temps pour l'examiner.
35. Le Secrétariat du Codex a expliqué que cet avis juridique avait été préparé avant la réunion au cas où la question pertinente devait se poser et que le but n'était pas de le diffuser avant la réunion. Les avis juridiques étaient habituellement donnés pendant les sessions du Codex si certaines questions se posaient.
36. Il a également été dit qu'il était important de ne pas faire passer d'autres facteurs avant la science. Les membres ont aussi rappelé: que l'analyse des risques comprenait trois éléments, à savoir l'évaluation, la gestion et la communication du risque; que la Commission et ses comités étaient des gestionnaires des risques; et que la prise en considération des autres facteurs était un élément important de la gestion des risques.
37. Le Président a clarifié que la prise en considération des autres facteurs était abordée dans le Manuel de procédure et que la science était aussi le fondement de la gestion des risques, dans le cadre du processus d'analyse des risques.
38. Au cours de l'examen des suggestions contenues dans l'avis juridique sur la clarification des points de procédure, il a été proposé:
 - i. que les présidents reçoivent des conseils sur l'application des dispositions du Manuel de procédure du Codex;
 - ii. que le Secrétariat du Codex ou les conseillers juridiques établissent un document sur l'historique et les implications du paragraphe 4 des Déclarations de principes;
 - iii. que les approches visant à surmonter l'absence de consensus soient examinées plus en détail;
 - iv. qu'il soit entrepris un examen des Déclarations de principes au sujet du rôle de la science, comme décrit dans le paragraphe final de l'avis juridique; et
 - v. que les débats sur ces questions se poursuivent au sein du Comité sur les principes généraux ou du Comité exécutif.
39. Compte tenu de la longueur des débats et de l'accord trouvé à la soixante-quinzième session du Comité exécutif sur la suite à donner, le Président a demandé aux coordonnateurs de travailler dans leurs régions respectives, afin d'éviter d'autres longs débats à la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius.

Conclusion

40. Reconnaissant combien il est important de régler les questions et les difficultés évoquées, le Comité exécutif a décidé de poursuivre le débat sur cette question à sa soixante-dix-septième session, à partir d'un rapport que le Secrétariat du Codex établira en collaboration avec le Bureau de la Commission et les conseillers juridiques de la FAO et de l'OMS, en s'appuyant sur les observations faites au cours de la session.

⁷ Déclarations de principes concernant le rôle de la science dans la prise de décisions du Codex et les autres facteurs à prendre en considération, Manuel de procédure du Codex, 25^e édition, pp. 273 et 274.

Comité sur les sucres*Norme pour le jus de canne à sucre déshydraté non centrifugé*

41. Les membres ont débattu de l'importance que revêtait l'élaboration d'une norme mondiale pour ce produit. Toutefois, étant donné que le consensus faisait défaut au sein du Comité sur les sucres sur des parties essentielles du projet de norme malgré plusieurs années de travail, et compte tenu des débats tenus à la quarantième session de la Commission, le Comité exécutif a recommandé l'interruption des travaux et a noté que la Commission pourrait envisager des travaux dans ce domaine à l'avenir en cas d'intérêt suffisant des membres et si une proposition de nouveau travail était présentée.

Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses, travaillant par correspondance*Norme pour le quinoa (pour adoption)*

42. Prenant note de la proposition voulant que les comités qui travaillent par correspondance fournissent des rapports détaillés de façon à faciliter la compréhension pour les membres qui ne participent pas à la discussion, le Comité exécutif:
- i. a recommandé que la Commission, à sa quarante et unième session, examine pour adoption le projet de norme sur le quinoa, et a noté que l'adoption serait subordonnée à l'approbation par le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires à sa quarante-cinquième session; et
 - ii. a pris note de la nécessité de trouver une méthode d'analyse pour doser les saponines de sorte que la norme puisse être pleinement mise en œuvre.

Comité sur les fruits et légumes traités, travaillant par correspondance*Rapport sur les priorités de travail du Comité sur les fruits et légumes traités, plan de travail et recommandations pour les groupes de travail électroniques*

43. Le Comité exécutif a recommandé à la Commission, à sa quarante et unième session, d'approuver les propositions du Comité sur les fruits et légumes traités afin:
- i. de créer les sept groupes de travail électroniques pour qu'ils préparent les avant-projets pour observations et examen par le Comité sur les fruits et légumes traités; et
 - ii. d'organiser une réunion physique en temps utile.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2014-2019 (point 4 de l'ordre du jour)⁸

44. Le Comité exécutif a noté que: le respect des délais pour la distribution des documents de travail restait un point à améliorer; le taux de participation de délégations de pays en développement aux réunions physiques avait diminué, alors que les membres avaient fortement bénéficié de l'utilisation accrue d'outils informatiques et d'ateliers de renforcement des capacités sur ces systèmes pratiques; le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires établirait à sa prochaine session un document concernant l'utilisation pilote du système de téléconférence web adopté pour les sessions de ses groupes de travail physiques; les groupes de travail physiques dont les réunions se tenaient avant les sessions des comités étaient souvent privés d'interprétation, ce qui empêchait certains membres de participer efficacement aux travaux.
45. Le représentant de la FAO, faisant référence aux questions nouvelles et aux perspectives, a encouragé les membres à continuer de travailler par l'intermédiaire des comités régionaux de coordination afin de contribuer efficacement aux débats sur les futurs travaux du Codex.

Conclusion

46. Le Comité exécutif:
- i. a approuvé le rapport de situation 2017 et a demandé que le Secrétariat du Codex présente, en collaboration avec la FAO et l'OMS, à la soixante-dix-septième session du Comité exécutif, un rapport de situation sur la mise en œuvre en 2018 du Plan stratégique pour 2014-2019; et
 - ii. a demandé que le Secrétariat du Codex diffuse le projet de modèle de rapport pour les groupes de travail électroniques, afin que les membres du Comité exécutif puissent faire leurs observations sur ce projet, avant sa diffusion en 2018.

⁸ CX/EXEC 18/75/3.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL DU CODEX EN MATIÈRE DE COMMUNICATION POUR 2017-2019 (point 5 de l'ordre du jour)⁹

47. Le Comité exécutif a décidé, pour gagner du temps, de reporter l'examen de cette question à sa soixante-seizième session.

EXAMEN RÉGULIER DE LA GESTION DES TRAVAUX DU CODEX – RAPPORT 2017-2018 (point 6 de l'ordre du jour)¹⁰

48. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.

EXAMEN RÉGULIER DE LA GESTION DES TRAVAUX DU CODEX – THÈME POUR 2018-2019 (point 7 de l'ordre du jour)¹¹

49. Le Comité exécutif a décidé, pour gagner du temps, de reporter l'examen de cette question à sa soixante-seizième session.

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2020-2025 (point 8 de l'ordre du jour)¹²

50. Rappelant combien il est important, comme il l'avait dit à sa soixante-quatorzième session, d'élaborer le prochain plan stratégique en temps utile et dans le cadre d'un processus inclusif, le Comité exécutif a encouragé les comités régionaux à organiser des consultations avec les membres de leurs régions respectives pendant la quarante et unième session de la Commission, avec la participation du bureau de la Commission, en vue d'obtenir des commentaires pour faciliter la prise d'une décision à la soixante-seizième session du Comité exécutif concernant le processus et un calendrier pour l'établissement de la version finale du plan stratégique, l'alternative étant de conserver l'actuelle date d'adoption visée – en 2019, lors de la quarante-deuxième session – ou de reporter l'adoption à 2020. Le Président a noté que l'on pouvait utiliser des méthodes innovantes pour garantir que le processus reste inclusif.
51. Le Comité exécutif a débattu des points contenus dans l'annexe 1 du document 18/75/6 et a pris note de l'observation du coordonnateur du Comité régional de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la dernière phrase du paragraphe 3 de l'introduction, dont le coordonnateur jugeait qu'elle sortait du mandat du Codex, mais a décidé de conserver le texte du préambule; ainsi que de l'observation du membre de l'Europe selon laquelle un objectif supplémentaire relatif à l'établissement de normes par consensus pourrait être ajouté à l'objectif stratégique 3, mais il est convenu de ne pas l'ajouter.
52. Le Comité exécutif a également approuvé l'énoncé de la vision stratégique suivant: «Être l'organe prééminent en matière d'établissement de normes alimentaires internationales qui élabore des normes alimentaires internationales reconnues sur le plan mondial et utilisées dans le monde entier pour protéger la santé des consommateurs et promouvoir, partout et pour tous, des pratiques loyales dans le commerce d'aliments»; la formulation de l'objectif stratégique 1 suivante: «Les normes du Codex répondent aux problèmes actuels, naissants et cruciaux des membres»; et a conservé le libellé initial de tous les autres objectifs stratégiques.
53. Les débats sur le plan d'action aux fins de la mise en œuvre ont montré qu'il était nécessaire d'approfondir les travaux dans ce domaine. Le Comité exécutif a reporté à sa soixante-seizième session l'examen du libellé de l'activité 2.3.3 et décidera alors s'il convient de le modifier ou de le garder tel quel. Le Président a pris note d'un certain nombre de corrections approuvées par le Comité mais a reconnu que d'autres aspects nécessitaient un examen plus poussé et pouvaient être abordés de façon itérative. Il s'agissait notamment des propositions visant à:
- i. mieux aligner les objectifs stratégiques, les objectifs, les résultats et les indicateurs;
 - ii. réexaminer et réviser les indicateurs de façon à distinguer les indicateurs des sources de données et à envisager l'utilisation de lignes de référence et de cibles afin de mesurer les progrès accomplis;
 - iii. continuer à réfléchir aux questions stratégiques plus générales en rapport avec le développement du secteur alimentaire et agricole et à envisager comment le Codex pourrait relever les défis qui pourraient se présenter;
 - iv. revoir et clarifier les objectifs et les activités lorsque c'est nécessaire (par exemple les objectifs 2.1, 2.3 et 4.2), y compris l'endroit où il convient de les placer dans le plan d'action (par exemple l'activité 5.4.3) et
 - v. clarifier ou actualiser la définition de «pays en développement».

⁹ CX/EXEC 18/75/4.

¹⁰ CX/CAC 18/41/13.

¹¹ CX/EXEC 18/75/5.

¹² CX/EXEC 18/75/6; CRD1 (élaboré par le Secrétariat du Codex).

Conclusion

54. Le Comité exécutif:
- i. a décidé de diffuser, au plus tard le 1^{er} août 2018, le projet de plan stratégique auprès des membres pour recueillir leurs observations;
 - ii. a noté qu'il prendrait une décision à sa soixante-seizième session au sujet du processus et du calendrier pour l'établissement de la version finale du plan stratégique; et
 - iii. a noté que les questions en suspens seraient abordées aux réunions à venir du groupe de rédaction et du Comité exécutif.

COMITÉS TRAVAILLANT PAR CORRESPONDANCE ET PROJET PILOTE RELATIF À LA CRÉATION D'UN COMITÉ CHARGÉ DE L'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DES NORMES (point 9 de l'ordre du jour)¹³

55. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES RELEVANT DU CODEX – RAPPORT 2016-2017 ET RAPPORT INTÉRIMAIRE 2018-2019 (point 10.1 de l'ordre du jour)¹⁴
56. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES DU CODEX – PROPOSITION POUR 2020-2021 (point 10.2 de l'ordre du jour)¹⁵
57. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.
APPUI SCIENTIFIQUE DE LA FAO ET DE L'OMS AU CODEX – ACTIVITÉS, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES (point 11 de l'ordre du jour)¹⁶
58. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.
QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (point 12 de l'ordre du jour)¹⁷
59. Le Comité exécutif a noté que ce point serait examiné à la quarante et unième session de la Commission.
DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DU CODEX PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (point 13 de l'ordre du jour)¹⁸
60. Le Comité exécutif a décidé, pour gagner du temps, de reporter l'examen de cette question à sa soixante-seizième session.
QUESTIONS DIVERSES (point 14 de l'ordre du jour)¹⁹
61. Le Comité exécutif n'a pu examiner aucune question diverse, faute de temps.

PROCHAINE SESSION

62. Le Comité exécutif est convenu d'organiser sa prochaine session (soixante-seizième session) le 7 juillet 2018, au Siège de la FAO.

¹³ CX/CAC 18/41/12; CX/CAC 18/41/12 Add.1.

¹⁴ CX/CAC 18/41/14.

¹⁵ CX/CAC 18/41/15.

¹⁶ CX/CAC 18/41/16.

¹⁷ CX/CAC 18/41/17; CX/CAC 18/41/17 Add.1.

¹⁸ CX/EXEC 18/75/7.

¹⁹ CRD3 (élaboré par le Bureau de la Commission du Codex Alimentarius); CRD4 (Observations de l'Inde).

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CHAIRPERSON
PRÉSIDENT
PRESIDENTE

Dr Guilherme Antonio Costa Junior
Chair of the Codex Alimentarius Commission
Secretariat of Agribusiness International Relations (SRI)
Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply (MAPA)
Esplanada dos Ministerios Bl.D
Brasília
Brazil
Tel: +55 61 3218-3468
Email: guilherme.costa@agricultura.gov.br

ASSISTANT TO THE CHAIRPERSON
ASSISTANT DU PRÉSIDENT
ASISTENTE DEL PRESIDENTE

Mr Rafael Guimaraes Requiao
Secretaria de Relações Internacionais do Agronegócio
Ministério da Agricultura, Pecuária e Abastecimento
Brasília
Brazil
Tel: +55 (61) 3218 2510
Email: rafael.requiao@agricultura.gov.br

VICE-CHAIRPERSONS
VICE-PRÉSIDENTS
VICEPRESIDENTES

Prof Purwiyatno Hariyadi
National Codex Committee of Indonesia
Southeast Asian Food & Agricultural Science & Technology
(SEAFAST) Center
Bogor Agricultural University
IPB Campus, Darmaga
Bogor 16680
Indonesia
Tel: (+62) 811110351
Email: phariyadi@apps.ipb.ac.id

Eng Mariam Eid
Head of Agro-Industries Department
Ministry of Agriculture
Beirut
Lebanon
Tel: 009613567542
Email: meid@agriculture.gov.lb

Mr Steve Wearne
Director of Policy and Science
UK Food Standards Agency
Clive House 70 Petty France
London
United Kingdom
Tel: +44 7795 353580
Email: steve.wearne@food.gov.uk

MEMBERS ELECTED ON A GEOGRAPHIC BASIS
MEMBRES ÉLUS SUR UNE BASE GÉOGRAPHIQUE
MIEMBROS ELEGIDOS SOBRE UNA BASE GEOGRÁFICA

AFRICA
AFRIQUE
ÁFRICA

Mr Charles Emeka Nwagbara
 Head, Codex Contact Point Nigeria
 Standards Organisation of Nigeria
 52 Lome Crescent, Wuse Zone 7
 Abuja
 Nigeria
 Tel: +2348072801989
 Email: charles_nwagbara@yahoo.com

Advisors to the Member for Africa

Conseillers du Membre pour l'Afrique
 Asesores del Miembro para África

Prof Amadou Diouf
 Président du Comité national du Codex Alimentarius
 Centre Anti Poison
 Ministère de la Santé et de l'Action sociale
 Hôpital de Fann
 Dakar
 Senegal
 Tel: +221 77 644 98 23
 Email: amdiouf@me.com ; amadou.diouf@ucad.edu.sn

Mr Lazaro Henry Msasalaga
 Process Technology Standards Manager
 Codex Contact Point
 Process Technology Standards Department
 Tanzania Bureau of Standards
 P.O. Box 9524
 Dar-es-Salaam
 United Republic of Tanzania
 Tel: +255 22 2450206
 Email: codex@tbs.go.tz

ASIA
ASIE
ÁSIA

Ms Norrani Ekan
 Deputy Director
 Food Safety and Quality Division
 Ministry of Health Malaysia
 Level 4, Menara Prisma No 26, Jalan Persiaran
 Perdana, Precint 3
 Putrajaya
 Malaysia
 Tel: +603 88850794
 Email: norrani@moh.gov.my

Advisors to the Member for Asia

Conseillers du Membre pour l'Asie
 Asesores del Miembro para Asia

Ms Yayoi Tsujiyama
 Acting Director for International Standards Office
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku,
 Tokyo
 Japan
 Tel: +81-3-3502-8732
 Email: yayoi_tsujiyama170@maff.go.jp

Prof Yongxiang Fan
 Professor
 Food Safety Standards, Division 1
 China National Center for Food Safety Risk
 Assessment
 Building 2, No 37 Guangqu Road, Chaoyang District,
 Beijing
 China
 Tel: +8610-52165407
 Email: fanyongxiang@cfsa.net.cn

EUROPE

EUROPE
EUROPA

Mrs Vigdis S. Veum Møllersen
 Senior Adviser
 Norwegian Food Safety Authority
 Head Office
 Felles Postmottak
 P.O Box 383
 Brumunddal
 Norway
 Tel: +47 22 77 91 04
 Email: visvm@mattilsynet.no

Advisors to the Member for Europe

Conseillers du Membre pour l'Europe
 Asesores del Miembro para Europa

Mr Mike O'Neill
 Head of Codex Policy & Programmes
 Food Standards Agency
 Clive House, 70 Petty France
 London
 United Kingdom
 Tel: +44 (0) 20 72768664
 Email: Mike.Oneill@food.gov.uk

Mr Niklas Schulze Icking
 Deputy Head of Division
 Federal Ministry of Food and Agriculture
 Wilhelmstr.54
 Berlin
 Germany
 Tel: +49 30 18529-3515
 Email: niklas.schulze-icking@bmel.bund.de

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE

Mr Daniel González Sesmas
 Director General Adjunto
 Dirección General de Normas
 Secretaría de Economía
 Puente de Tecamachalco no. 6 Col. Lomas de
 Tecamachalco, Naucalpan de Juárez
 Edo. de Mex.
 Mexico
 Tel: +52 (55) 5229-6100 Ext.43220
 Email: daniel.gonzalezs@economia.gob.mx

Advisors to the Member for Latin America and the Caribbean

Conseillère du Membre pour l'Amérique Latine et Caraïbes
Asesora del Miembro para América Latina y el Caribe

Mrs Nuri Gras
Executive Secretary
Chilean Agency for Food Safety and Food Quality,
ACHIPIA
Calle Nueva York 17, Santiago
Santiago
Chile
Tel: +56227979900
Email: nuri.gras@achipia.gob.cl

NEAR EAST

PROCHE-ORIENT
CERCANO ORIENTE

Eng Hanan Fouad Hamid Ibrahim Hashem
Head of Food Standards Department
Food Standards Dept
Egyptian Organization for Standardization & Quality
(EOS)
16, Tadreeb EL-Modarrebeen St., Ameriyah
Cairo
Egypt
Tel: +201228056795
Email: hananfouad86@hotmail.com

NORTH AMERICA

AMÉRIQUE DU NORD
AMÉRICA DEL NORTE

Ms Mary Frances Lowe
US Manager for Codex Alimentarius
US Codex Office
Department of Agriculture
Food Safety and Inspection Services
1400 Independence Avenue, SW Room 4861-S Bldg.
Washington
United States of America
Tel: +1-202-205-7760
Email: maryfrances.lowe@fsis.usda.gov

Advisors to the Member for North America

Conseillers du Membre pour l'Amérique du Nord
Asesores del Miembro para América del Norte

Mr Kenneth Lowery
International Issues Analyst
U.S. Codex Office
1400 Independence Avenue SW Room 4861-South
Building
Washington DC
United States of America
Tel: +1 202 690 4042
Email: kenneth.lowery@fsis.usda.gov

Ms Mae Johnson
Director
Bureau of Policy, Intergovernmental and International
Affairs
Health Canada, Government of Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway AL 2204C
Ottawa
Canada
Tel: 613 957-8417
Email: mae.johnson2@canada.ca

SOUTH WEST PACIFIC

PACIFIQUE SUD-OUEST
PACÍFICO SUDOCCIDENTAL

Mr Tom Black
Director, Codex International Standards
Department of Agriculture and Water Resources
GPO Box 858
Canberra
Australia
Tel: +61262716682
Email: tom.black@agriculture.gov.au

Advisor to the Member for South West Pacific

Conseiller du Membre pour le Pacifique Sud-Ouest
Asesor del Miembro para Pacífico Sudoccidental

Mr Raj Rajasekar
Senior Programme Manager
Ministry for Primary Industries
25 The Terrace
Wellington
New Zealand
Email: raj.rajasekar@mpi.govt.nz

COORDINATORS
COORDONNATEURS
COORDINADORE

COORDINATOR FOR AFRICA

Coordonnateur pour l'Afrique
Coordinador para África

Dr Kimutai William Maritim
Senior Assistant Director
Directorate of veterinary Services
Ministry of Agriculture, Livestock, Fisheries and
Irrigation
Private Bag Kabete
Nairobi
Kenya
Tel: +254722601653
Email: kimutaimaritim@yahoo.co.uk

COORDINATOR FOR ASIA

Coordonnateur pour l'Asie
Coordinador para Asia

Mr Sunil Bakshi
Advisor
(Codex / Regulations)
Food Safety and Standards Authority of India
FDA Bhawan, Near Bal Bhawan
New Delhi
India
Tel: +91-11-23237439
Email: sbakshi@fssai.gov.in

COORDINATOR FOR EUROPE

Coordonnatrice pour l'Europe
Coordinadora para Europa

Dr Nailya Karsybekova
Head of the Department for Codex Issues
Ministry of Health
Committee for Public Health Protection
National Center for Expertise
Dostyk Ave., 18
Business centre "Moscow", 8th Floor, Office 19
Astana
Kazakhstan
Tel.: +7(712)554925
Email: nailya.karsybekova@gmail.com

**COORDINATOR FOR LATIN AMERICA AND THE
CARIBBEAN**

Coordonnateur pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
Coordinador para América Latina y el Caribe

Mr Diego Varela
Coordinador Asuntos Internacionales
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad
Alimentaria, ACHIPIA
Ministerio de Agricultura
Nueva York 17, piso 4
Santiago
Chile
Tel: +56 2 27979900
Email: diego.varela@achipia.gob.cl

COORDINATOR FOR NEAR EAST

Coordonnateur pour le Proche-Orient
Coordinador para el Cercano Oriente

Dr Mohammad Hossein Shojaee Aliabadi
Senior Scientific Adviser
Institute of Standards & Industrial Research of IRAN
Director and Laboratory Manager Farough Life
Sciences Research Laboratory
No. 96, Parcham Street Tohid Square
Tehran
Iran (Islamic Republic of)
Tel: +98 912 159 17 66
Email: Faroughlab@gmail.com

**COORDINATOR FOR NORTH AMERICA AND
SOUTH WEST PACIFIC**

Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique
Sud-Ouest
Coordinador para América del Norte y Pacífico
Sudoccidental

Mr Timothy Tekon Tumukon
Director
Department of Biosecurity
Private Mail Bag 9086
Port Vila
Vanuatu
Tel: (678) 23519 or (678) 33580
Email: ttumukon@vanuatu.gov.vu

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)

Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organización Mundial de la Salud (OMS)

Dr Kazuaki Miyagishima
Director
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland
Tel.: +41 22 791 2773
Email: miyagishimak@who.int

Dr Angelika Tritscher
Coordinator
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland
Tel: +41 22 7913569
Email: tritschera@who.int

Mrs Catherine Mulholland
Administrator Codex Trust Fund
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland
Tel: +41 22 791 3080
Email: mulhollandc@who.int

Ms Satoko Murakami
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health organization (WHO)
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland
Tel: +41227913640
Email: murakamis@who.int

Dr Chizuru Nishida
Coordinator, Nutrition Policy & Scientific Advice Unit
Department of Nutrition for Health and Development
World Health Organization (WHO)
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland
Tel: +41227913317
Email: nishidac@who.int

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO)

Dr Renata Clarke
Head, Food Safety and Quality Unit
Agriculture and Consumer Protection Department
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 2010
Email: Renata.Clarke@fao.org

Mr Markus Lipp
Senior Food Safety Officer
Agriculture and Consumer Protection Department
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: Markus.Lipp@fao.org

Mr Dirk Schulz
Food Safety Assessment Officer
Agriculture and Consumer Protection Department
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 57052842
Email: dirk.schulz@fao.org

Dr Vittorio Fattori
Food Safety Officer
Food Safety and Quality Unit
Agriculture and Consumer Protection Department
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56951
Email: Vittorio.Fattori@fao.org

Ms Marie Caroline Dode (ESN)
Nutrition Mainstreaming Consultant
Nutrition and Food Systems Division (ESN)
Economic and Social Development Department (ES)
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56951
Email: mariecaroline.dode@fao.org

Ms Maria Xipsiti
Nutrition Officer
Nutrition and Food Systems Division (ESN)
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56060
Email: Maria.Xipsiti@fao.org

FAO LEGAL OFFICE

Bureau juridique de la FAO
Oficina Jurídica de la FAO

Mr Ilja Betlem
Legal Officer
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 2778
Email: Ilja.Betlem@fao.org

Ms Eve FontaineBenedetti
Legal Officer
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 5946
Email: Eve.FontaineBenedetti@fao.org

CODEX SECRETARIAT

Secrétariat du Codex
Secretaría del Codex

Mr Tom Heilandt
Secretary Codex Alimentarius Commission
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 4384
Email: tom.heilandt@fao.org

Mrs Sarah Cahill
Senior Food Standard Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: Sarah.Cahill@fao.org

Mrs Hilde Kruse
Senior Food Standard Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 57053331
Email: Hilde.Kruse@fao.org

Ms Gracia Brisco
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 52700
Email: gracia.brisco@fao.org

Ms Verna Carolissen-mackay
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 5629
Email: verna.carolissen@fao.org

Ms Lingping Zhang
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06570 53218
Email: lingping.zhang@fao.org

Mr Patrick Sekitoleko
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 6626
Email: patrick.sekitoleko@fao.org

Mr David Massey
Special Advisor
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 53465
Email: david.massey@fao.org

Mrs Donatella Mori
IT Business Analyst (Information Systems)
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: 06 5705 6820
Email: donatella.mori@fao.org

Ms Anne Beutling
Associate Professional Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 53528
Email: anne.beutling@fao.org

Ms Myoengsin Choi
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06570 54796
Email: myoengsin.choi@fao.org

Ms Rain Yamamoto
Food Standards Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06570 55868
Email: rain.yamamoto@fao.org

Mr Roberto Sciotti
Record & Information Management Officer &
Webmaster
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56141
Email: Roberto.Sciotti@fao.org

Mr Mirko Montuori
Communication and Information Consultant
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: 0657053806
Email: mirko.montuori@fao.org

Mr Ross Halbert
Consultant
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: rhalbert@gmail.com

Mr Giuseppe Di Chiera
Programme Assistant Consultant
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 52533
Email: giuseppe.dichiera@fao.org

Ms Jingfei Qian
Seconded Officer
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 57050425
Email: Jingfei.Qian@fao.org

Ms Jocelyne Farruggia
Administrative Assistant
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Via delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 54601
Email: Jocelyne.Farruggia@fao.org

Ms Ilaria Tarquinio
Administrative Assistant
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: 0657055425
Email: ilaria.tarquinio@fao.org

Mrs Florence Martin De Martino
French Proofreader
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: florence.martin@fao.org

Mr Peter Di Tommaso
Documents Clerk
Codex Alimentarius Secretariat
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the U.N.
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: peter.ditommaso@fao.org